

# Cet été, le Mont se découvre « entre mer et ciel »

Pour sa troisième édition, le spectacle nocturne des *Chroniques du Mont* invite les spectateurs à l'élévation, au sein de l'abbaye du Mont-Saint-Michel. À voir jusqu'au 29 août.

## Le rendez-vous

Faisceaux de lumière grimpant les piliers de la crypte, vagues bleues le long des marches et chants monastiques à la nuit tombante : bienvenue à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, aux couleurs du nouveau spectacle des *Chroniques du Mont*. Les visiteurs arpentent les quatorze salles accessibles de la Merveille, magnifiée par une scénographie lumineuse et sonore.

Pour la troisième année consécutive, c'est Bruno Seillier et la société Amaclio productions qui ont été chargés de la conception et de la réalisation du parcours. Après « Au commencement » et « L'Archange », les *Chroniques du Mont 2020* promettent une immersion « entre mer et ciel ».

## Invitation à l'élévation

« Le spectacle de cette année mêle des éléments des deux éditions précédentes, en associant le monde marin, primordial dans l'histoire de la Merveille, et l'élévation de la lumière vers les cieux, avec une vocation spirituelle », annonce Corentin Stemler, responsable communication d'Amaclio productions.

Le long du cloître, vendredi soir, quelques visiteurs levaient le regard entre deux arcades pour tenter d'apercevoir la statue illuminée de l'archange saint Michel, « bien mise en valeur cette année », soufflent certains.

« On nous avait conseillé de venir le soir, quand il y a moins de monde et on ne regrette pas. C'est théâtral et ça prend aux tripes », témoigne



L'abbaye du Mont-Saint-Michel accueille en ses lieux un parcours nocturne, « Les Chroniques du Mont », jusqu'au 29 août.

PHOTO : LUCIE WEEGER, OUEST-FRANCE

Audrey, 38 ans, venue pour la première fois avec son compagnon et leur fille de 5 ans.

Sur la terrasse, Chantal, 55 ans, et ses deux enfants, admirent la façade de l'abbaye habillée de bleu. « C'est une manière assez magique de redécouvrir l'abbaye au calme », résume cette guide conférencière qui a l'habitude de venir ici avec des groupes de touristes anglo-saxons.

Un peu plus loin, Jean-Luc, 66 ans, fixe la statue dorée, là-haut. « Je viens voir le spectacle chaque année et je ne m'en lasse pas. Les mouvements d'eau projetés sont fabuleux », estime cet habitué qui vit non loin du

Mont, côté breton.

Le parcours libre a été conçu pour accueillir les visiteurs avec un sens de visite, pour éviter les croisements, et le port du masque est obligatoire. Les billets sont également datés et le nombre de visiteurs est régulé.

Alexandra JAMES.

**Jusqu'au 29 août**, Les *Chroniques du Mont*, à l'abbaye du Mont-Saint-Michel. Tous les soirs, excepté le dimanche, entre 19 h 30 et minuit. Tarif : 15 €, réduit 12 €. Informations et réservations sur [leschroniquesdumont.fr](http://leschroniquesdumont.fr).



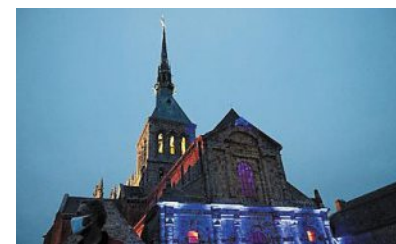
Le parcours libre dure environ une heure.

PHOTO : LUCIE WEEGER, OUEST-FRANCE



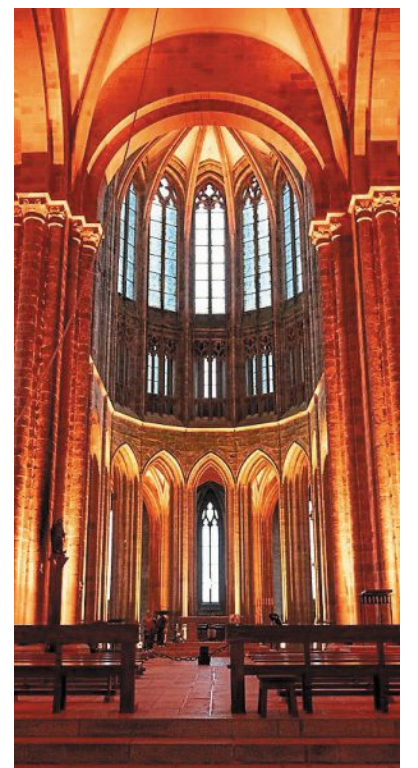
Quatorze salles sont accessibles au public.

PHOTO : LUCIE WEEGER, OUEST-FRANCE



L'archange saint Michel est illuminé.

PHOTO : LUCIE WEEGER, OUEST-FRANCE



Jeux de lumières.

PHOTO : LUCIE WEEGER, OUEST-FRANCE

## La pêche s'invite au départ de la Drheam Cup

Le comité régional des pêches a profité de la présence d'Annick Girardin, nouvelle ministre de la Mer, hier à Cherbourg (Manche), pour évoquer les inquiétudes de la profession.

### Reportage

« Je vais profiter du spectacle de la Drheam Cup mais ce n'est pas vraiment la raison de ma présence. »

Hier matin, sur le ponton de l'Adèle, le bateau-promenade de Cherbourg (Manche), Dimitri Rogoff, président du comité régional des pêches de Normandie, attendait l'embarquement et l'arrivée des autres passagers VIP du jour. Une « occasion » qu'il n'a pas voulu manquer : « Je viens pour croiser la nouvelle ministre de la Mer. »

### « Je serai aux côtés des pêcheurs »

Après Arcachon (Gironde), Annick Girardin a choisi le Cotentin et le coup d'envoi de la première course au large toutes catégories de l'année pour son second déplacement. Entourée de représentants des autorités locales, maritimes, préfectorales et des organisateurs de la course, cette fille de pêcheur a tenu sa première promesse : être une femme de terrain à l'écoute des élus et des professionnels. « Si on n'est pas nourri du ter-



Dimitri Rogoff, président du comité régional des pêches de Normandie, s'est longuement entretenu avec Annick Girardin, ministre de la Mer, venue à Cherbourg pour le départ de la 3<sup>e</sup> édition de la Drheam Cup.

PHOTO : OUEST-FRANCE

rain, on ne prend pas les bonnes décisions. »

Accessible dès l'embarquement, la native de Saint-Malo et ancienne députée de Saint-Pierre-et-Miquelon a prêté une oreille attentive à Dimitri Rogoff. Il s'est longuement étendu

sur la situation et les tensions entre pêcheurs jersiais et normands.

« Il y a beaucoup d'inquiétudes sur les quais. La pêche à Jersey, dans les anglo-normandes, ça concerne environ 200 bateaux français, 30 chez eux, a plaidé l'ex-patron arma-

teur de Port-en-Bessin (Calvados). Il faut être vigilant à ne pas perdre les accords qui régissent nos échanges et nous permettent de travailler en paix. Un arbitrage du gouvernement est nécessaire. » Un premier échange sans langue de bois dont il s'est félicité tout en restant prudent : « J'ai fait passer le message, je jugerai sur les actes ! »

La ministre, qui reprend un portefeuille qui n'est pas nouveau mais abandonné pendant une trentaine d'années, a assuré que la question de la pêche était « un sujet important » pour elle. « Je serai aux côtés des pêcheurs pour défendre leurs intérêts », a-t-elle indiqué, saluant au passage « leur engagement et leur mobilisation pendant le Covid. Partout, ils sont restés à la manœuvre et mobilisés pour que la France soit ravitaillée et avitaillée. Certains sont encore bloqués sur leur bateau aujourd'hui. On a parfois oublié de le noter. »

Sarah CAILLAUD.

Lire également en Sports.

## À Dieppe, une usine de poudre de colza

Sur le site de Saipol (76), l'usine du groupe Avril et Royal DSM produira, début 2022, des protéines pour l'alimentation humaine.

Un an après l'avoir annoncé, le groupe agro-industriel Avril et le spécialiste néerlandais en nutrition et santé Royal DSM lancent officiellement « leur projet commun d'extraction de protéines de colza pour le marché alimentaire mondial ». Un communiqué commun indique que la mise en production est prévue « au premier trimestre 2022 » sur le site de Saipol, à Dieppe (Seine-Maritime).

Une société commune, Olatein, codétenue par Avril (25 %) et DSM (75 %), va y fabriquer une poudre de colza, riche en protéines pour des clients réalisant des laits et « steaks » végétaux, barres protéinées, nuggets ou ingrédients alimentaires. « Avril fournira à Olatein la matière première nécessaire à l'extraction : les tourteaux gras non OGM, riches en protéines, issus de la nouvelle unité de trituration qui sera créée sur le site. »

C'est une reconversion totale et « un nouvel avenir » pour l'usine Saipol, qui a longtemps transformé le colza en huiles industrielles et tourteaux pour le bétail. Mais le site est fermé depuis plus de deux ans après une explosion, survenue en février 2018, qui avait fait deux morts. Le projet franco-néerlandais devrait



La moisson du colza se déroule en

juillet. PHOTO : MARC OLLIVIER, ARCHIVES OUEST-FRANCE

avoir « plus que la quarantaine de salariés que comptait Saipol à Dieppe », selon Michel Boucly, directeur général délégué d'Avril.

À la recherche de nouveaux marchés, le groupe Avril, spécialiste de la transformation du colza en biocarburant, et Royal DSM entendent répondre à la demande sociétale de consommer plus de protéines végétales et moins de viande. « Nous avons la volonté de construire une nouvelle filière graines à haute teneur protéinique et de contribuer à réduire la dépendance en protéines de la France et de l'Europe », ambitionne Jean-Philippe Puig, directeur général du groupe Avril.

Guillaume LE DU.

## La Normandie en bref

### Féminicide près de Caen : le conjoint placé en détention

Le juge d'instruction a suivi les réquisitions du parquet de Caen. Le mari de la femme retrouvée inanimée jeudi, vers 6 h, à son domicile, à Ifs, près de Caen (*Ouest-France* de samedi), est mis en examen pour meurtre par conjoint. Il est en détention provisoire. « La mise en examen est confirmée. Il a été placé sous mandat de dépôt », a annoncé Amélie Cladière, procureure de la République.

### Accident dans l'Orne : un mort et une blessée grave

Un homme de 24 ans est décédé, hier, dans un accident de moto, survenu peu avant 11 h, sur la route départementale D14 à la sortie d'Exmes (Orne). Une femme âgée de 20 ans, également présente sur la moto, est dans un état grave. Elle a

été prise en charge par les pompiers du Merlerault, de Chambois et de Gacé, appelés par le Samu. L'hélicoptère du Samu s'est posé au stade de football d'Exmes afin d'hélicopter la victime grièvement blessée vers le CHU de Caen.

### Les armateurs rassurent les futurs marins sur leur avenir

Organisé à l'initiative de la Brittany Ferries, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), un débat a réuni étudiants de l'École nationale supérieure maritime (ENSM), professionnels du transport maritime et élus bretons et normands, samedi. L'idée ? Rassurer ces futurs marins sur l'avenir de leurs emplois et carrières.

Brexit, coronavirus... « C'est vrai que l'heure est davantage à la préservation de l'emploi [qu'aux recrutements], a confirmé sans détour Jean-Marc Roué, patron de la compagnie de Roscoff. J'ai averti mes salariés que les départs naturels ne seraient pas remplacés durant quelque temps, peut-être cinq ans. L'important, aujourd'hui, est de garder notre périmètre d'affaires. »

Une réalité que ne peuvent ignorer

les professionnels du transport maritime. « Bien sûr que ça va être compliqué, a convenu Jean-Emmanuel Sauvée, président de Ponant, compagnie spécialisée dans les croisières haut de gamme. Mais nous avons aussi un message d'optimisme à adresser à ces élèves, c'est que nous n'aurons de cesse de miser sur l'excellence de nos équipages français. »

Pour Jean-Philippe Casanova, président de la fédération française des pilotes maritimes, « les besoins sont réels et nous avons envie d'avoir des pilotes français. Nous devons continuer à développer l'emploi en France car nous devons avoir en permanence des marins français à bord des navires. Soyez fiers de ce que vous faites. »

### Le Havre : percutée par une voiture, une piétonne tuée

Alors qu'elle traversait la route, une piétonne a été percutée par une voiture, avenue Jean-Jaurès, au Havre, samedi peu après 23 h 30. Âgée de 48 ans, la victime a été grièvement blessée. Prise en charge par les secours, elle est décédée quelques minutes plus tard, lors de son trans-

port en direction de l'hôpital Jacques-Monod.

Le conducteur du véhicule, un homme âgé de 60 ans qui circulait avec une passagère, a été entendu par les enquêteurs. Il ne présentait aucun signe d'alcoolémie. Sa voiture a été saisie pour une expertise.

## Notes politiques

### Sénatoriales : une liste conduite par Agnès Canayer

Pour les élections sénatoriales du 27 septembre, Agnès Canayer, Pascal Martin et Catherine Morin-Desailly ont décidé de présenter une liste commune, « Unis pour la Seine-Maritime ». Les trois sénateurs sortants

veulent porter une liste « représentative de la majorité sénatoriale, de la diversité et de l'équilibre des territoires ». Elle sera conduite par Agnès Canayer (LR). Sa composition sera dévoilée dans les semaines à venir.